



Commune de  
Frisange

# AVIS

Il est porté à la connaissance du Public, que par arrêté n° 3A/2020/4324/174 du 29/12/2020 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, la **SARL MARSANT CONSTRUCTIONS** a reçu l'autorisation à exploiter une grue Marque **POTAIN**, type IGO15, n° de construction 404975.

Conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision par ministère d'avoué auprès du tribunal administratif.

Ce recours doit être introduit, sous peine d'irrecevabilité, dans le délai de **40 jours** à partir du jour de l'affichage de la décision.

**M. le bourgmestre**  
(Roger Beissel)



**Mme la secrétaire ff.**  
(Myriam Gales)